

Déclaration commune des organisations syndicales à la Cour des comptes

L'IRES est un acteur clé de l'histoire sociale. Nous revendiquons avec vigueur sa place et sa contribution à la qualité de la démocratie sociale. Pour faire suite à une des préconisations du rapport Lenoir-Prot (1979), l'Institut a été créé pour répondre aux besoins des acteurs syndicaux. Il s'agissait de mettre en perspective les évolutions du monde du travail et de l'emploi à partir d'études économiques et sociales indépendantes et diversifiées.

Aujourd'hui, l'IRES est une institution singulière qui favorise un dialogue entre la recherche et l'action syndicale, dans le respect de son pluralisme. C'est le lieu d'une recherche vivante, utile aux acteurs de la négociation à tous les niveaux. Cette capacité d'analyse nous est indispensable.

La gouvernance de l'IRES et chacune de nos organisations syndicales (OS) vous apporteront des réponses plus détaillées sur les appréciations du Relevé d'observations provisoires (ROP), que nous jugeons parfois inexactes. Ces réponses devraient permettre une meilleure compréhension du rôle de l'institut de nature à modérer certaines des observations portées vis-à-vis de la gouvernance et de l'institut.

La question des frais de gestion est un point important sur lequel nous reviendrons dans nos réponses. Le type d'études menées dans le cadre de l'IRES, souvent participatives, nécessite un accompagnement spécifique en raison des objets étudiés et du large public auquel elles s'adressent. Pour autant, leur qualité scientifique est reconnue au sein de la recherche académique et auprès des acteurs du monde du travail. Nous vous soumettrons là aussi des propositions de modifications.

Nous agissons à l'IRES conformément aux textes qui précisent nos missions. Nous déplorons que les observations de la Cour ne prennent pas en compte le cadre d'action de notre gouvernance. Ainsi, l'IRES doit :

- *« Assurer des activités d'études et de recherches indépendantes en adoptant une démarche scientifique, au service des organisations syndicales membres de l'association, sur l'ensemble du champ économique et social ».*
- *« Nourrir le nécessaire pluralisme des débats de nature économique ou sociale, à tous les niveaux (international, national, territorial, sectoriel...) et ainsi apporter un soutien à la qualité du dialogue social ».*

En juin 2021, la gouvernance avait confié une mission d'évaluation à Monsieur Jean-Paul Guillot (ex-président de RDS) dans le souci d'une démarche d'amélioration du fonctionnement de l'IRES. Son rapport souligne la grande convergence des appréciations positives portées sur l'utilité et la spécificité de l'IRES, les attentes des acteurs de son environnement, administrations comprises. Nous regrettons que, dans le ROP, il ne soit pas fait référence à ces résultats ni à la réflexion en cours menée par les mandatés de nos OS.

Les axes de progrès proposés dans le rapport Guillot portent notamment sur le renforcement de la synergie entre l'Agence d'objectifs (AO) et le Centre commun de recherche (CCR). La recommandation du ROP de scinder l'IRES, en transférant la partie AO à l'AGFPN et en adossant le CCR à un institut de nature académique, est tout à fait opposée à cet axe de

progrès attendu par l'ensemble des acteurs. Elle est aussi contraire à la mission de l'IRES et à ce qui a présidé à sa création.

En conséquence, nous tenons à ce que la singularité de l'Ires et son rôle auprès des acteurs du monde du travail soient bien pris en considération dans les observations de la Cour. Nous réaffirmons que l'IRES, institution singulière qui favorise un dialogue entre l'action syndicale et la recherche, est indispensable à la démocratie sociale. En démantelant l'IRES, on affaiblirait les capacités de réflexion des OS.

Les Secrétaires généraux et Présidents des syndicats membres de l'IRES :

Laurent BERGER
Secrétaire général



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Berger".

Cyril CHABANIER
Président



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Cyril Chabanier".

François HOMMERIL
Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read "François Hommeril".

Philippe MARTINEZ
Secrétaire général



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe Martinez".

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Frédéric Souillot".

Frédéric MARCHAND
Secrétaire général



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Frédéric Marchand".

Paris, le 28 septembre 2022